

Vie des Quartiers - Subventions à des associations à caractère social

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Action Sociale, il est proposé d'attribuer à ces deux associations à caractère social les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Proposition Commission 2006
Association La Cassotte	Cette association a pour objet l'accueil de jeunes garçons et filles de 16 à 25 ans. Sa vocation première est l'accompagnement de ces jeunes dans le but d'une prise d'autonomie professionnelle mais aussi personnelle. L'association gère un grand nombre d'activités à disposition des jeunes : spectacles, théâtre, cinéma, soirée à thèmes, atelier de couture...., mais aussi des séances d'informations sur des sujets de la vie pratique.	13 000 €
Centre de Rencontre de la Double Écluse ALEPH	Cette association fait partie de l'Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant et l'Adulte (A.D.D.S.E.A.). Son objet est l'accompagnement social et l'insertion. Ces actions ont aussi pour but la lutte contre les discriminations.	7 000 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 20 000 €, sera imputée au chapitre 65.524/6574 CS 48020 du budget primitif 2006.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.